



Objectifs

Décrire les principes réglementaires de prévention du risque de chute de hauteur
Identifier et anticiper les risques liés aux chutes de hauteur pour les situations de travail rencontrées par les équipes
Décider des actions et mesures adéquates à mettre en oeuvre pour assurer la sécurité du personnel



Public visé

Toute personne amenée dans ses missions à encadrer des travaux avec risques de chute de hauteur.
8 personnes maximum



Modalité d'accès

Être majeur, ou disposer d'une dérogation de l'inspection du travail



Prérequis

Comprendre la langue française



Durée

7h sur 1 jour(s)
Selon l'analyse de besoin, la durée peut être adaptée



Tarif

Pour nos tarifs INTER et INTRA, merci de nous contacter.
Nos tarifs publics sont consultables sur www.nova-prevention.com.



Pédagogie

Modalités pédagogiques :
Alternance d'exposé pédagogique, études de cas, travaux en sous-groupe, ateliers d'apprentissage pratique. Les apprenants sont impliqués dans leur formation et les situations étudiées devront être adaptées à leur quotidien en réalisant une préparation en amont.

Moyens et supports pédagogiques :
Mises en situations pratiques sur des installations et situations représentatives de leurs missions de travail (pavillonnaire, tertiaire, industriel).

Chaque stagiaire devra se munir d'un vêtement de travail adéquat, de ses chaussures de sécurité et des E.P.I contre les chutes mis à disposition par l'entreprise.



Evaluation

Modalités d'évaluation :
Les apprenants sont évalués de façon formative lors des mises en situation.
Un QCM final validera l'appropriation des savoirs nécessaires.

Contenu de la formation

Module 1 : Les accidents liés aux chutes de hauteur

- Conséquences des accidents de travail
- Schéma du processus menant à un accident de travail

Module 2 : Principes réglementaires

- Définitions du travail en hauteur : accès, déplacement, travail, principes généraux de prévention des chutes de hauteur
- Les mesures **organisationnelles** de prévention
- Les moyens **techniques** pour le travail en hauteur
- Les mesures à entreprendre pour **l'humain**

Module 3 : Atelier d'apprentissage technique

- Protections collectives : règles de mise en oeuvre et d'utilisation des PEMP, échafaudages fixes et roulants, filets, garde-corps, passerelle, etc... Mises en situations avec le matériel à disposition
- Protections individuelles : règles de mise en oeuvre et d'utilisation d'un système antichute. Description des différentes mises en oeuvre possibles : antichute, retenue, maintien. Etude d'un dispositif type : système de préhension du corps, système de liaison, système d'ancrage temporaire et permanent. Mise en situation sur une situation de travail connue dans l'entreprise

Module 4 : Encadrer des travaux avec risques de chute

- Analyse de risque d'une situation de travail existante ou à venir : situations à préparer en amont de la formation dans lesquelles on retrouvera à minima une situation de préparation de travaux, une situation de visite de travaux/chantier avec observation de situation dangereuse ou comportement dangereux
- Recherche des mesures de prévention adaptées et conformes
- Restitution de la gestion des cas en plénière



Expertise NOVA Prévention

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels et en travail en hauteur.



Satisfaction, réussite et parcours de formation

Si vous souhaitez connaître les indicateurs de satisfaction et de réussite de cette formation, ainsi que la suite du parcours et les débouchés, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !



Situations de handicap

Pour nos formations en INTER, nos locaux sont accessibles aux PMR. Dans tous les cas, si la formation nécessite une adaptation à un handicap, merci de nous contacter.



Nos coordonnées

NOVA Prévention
4 avenue de l'arborescente - 85500 - LES HERBIERS
Tel : 02 51 64 91 63
E-Mail : contact@nova-prevention.fr

